

Jaulgonne

> AISNE > HAUTS-DE-FRANCE

Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry



2025
laisse place à
2026



LES HABITUÉS

CAFÉS, TABAC, PRESSES
JEUX, MULTISERVICES...
IDÉES CADEAUX...

 Les habitués
 05.23.70.25.01
 les_habitués02
 7 rue de Fère, 02850 Jaulgonne



L'Atelier De Julie

SALON DE COIFFURE

| FEMMES | HOMMES |
| ENFANTS |

Prenez rendez-vous
dès maintenant sur **PLANITY**

18, rue de Fère - JAULGONNE - 03 23 84 10 35
Mardi, Jeudi et Vendredi : 10h/19h Mercredi : 9h/13h • Samedi : 9h/18h



Proxi

Alimentation/épicerie

- Livraison à domicile
- Vente de bouteilles de gaz
- Recharge téléphonique
- Dépôt de pain le dimanche matin

Du lundi au samedi :
7h - 12h30 et 15h - 19h
Le dimanche matin :
8h - 12h30

6, rue de Fère
à Jaulgonne
Tél. 03 60 38 13 76
06 74 94 45 59
et à Condé-en-Brie

Mam zelle Ninie

8 rue de Fère
02850, Jaulgonne
07 69 71 76 62

Prêt à porter



FC Menuiserie

Cyril FRICHET

MOBIILIERS ET MENUISERIE SUR MESURE,
RÉALISATIONS DIVERS EN BOIS, PARQUETS ETC ...

02850 JAULGONNE

fc.menuiserie@laposte.net
06 81 19 65 23
https://fc-menuiserie.com



TB CONSEIL

| SOLUTIONS LOGISTIQUES
| INTRALOGISTIQUE
| DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Thierry BRUNEAU
06 25 63 10 31
contact@thierrybruneauconseil.fr

www.thierrybruneauconseil.fr



ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE & BÂTIMENT

Michel Héneau

ALARMES • AUTOMATISME

10, rue d'Armentières - 77470 Trilport
Tél. 01 64 33 08 75 Fax 01 60 09 57 85

Sofemi

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉQUIPEMENT ET MONTAGE INDUSTRIEL
www.sofemi.com

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
AUTOMATISME - ÉQUIPEMENTS LOGISTIQUES
INSTALLATIONS - MAINTENANCE - TRANSFERT INDUSTRIEL

10, rue d'Armentières - 77470 TRILPORT
Tél. 01 60 32 31 30

NOTRE MÉTIER ÊTRE À VOS CÔTÉS

- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance
- Fleurs et ornements

CENTRE FUNÉRAIRE MARCHETTI

PERMANENCE DÉCÈS
24H/24H
7J/7J

02400 CHÂTEAU-THIERRY
15, avenue Gustave Eiffel
Tél. 03 23 84 21 21
www.centre-funeraire-marchetti.fr



LE CHOIX FUNÉRAIRE

BDS de 2014, n° 0285010001, n° 041 392 020, n° 044 392 020 00
Cécile Pothier - Alexis Sartorius



La mairie de Jaulgonne est ouverte :
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
Le samedi (semaines impaires) de 8h30 à 11h30
Tél. : 03 23 70 24 45
Courriel : mairie.jaulgonne@wanadoo.fr
Site officiel : www.jaulgonne.com

SOMMAIRE

- Recensement,
Nouvelle secrétaire de mairie p 4
- Reprise du Tabac/Presse
L'agence postale communale
1 siècle d'histoire p 5
- Frelon asiatique, tous concernés..... p 6
- Lotissement, premiers emménagements p 7
- Cérémonies commémoratives
Etat civil, hommages
Ecole Arc en Ciel & APE p 8 & 9
- Vie associative p 10 à 12
- Jaulgonne Plage p 13
- Céder un animal, ce qu'il faut savoir p 14
- Les vignes en terrasse..... p 15
- Elections municipales, ce qu'il faut savoir p 16
- RAM, Centre de loisirs..... p 17
- Carte d'identité & Passeport..... p 18
- Nouveaux arrivants, ce qu'il faut savoir p 19

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : ANNE MARICOT

ADJOINTS

1^{er} Adjoint : Didier BEAUMONT

- Patrimoine/Travaux/Voirie/Réseaux
- Affaires générales et financières

2^e Adjoint : Frédérique TELLIER

- Affaires Culturelles & Communication -
- Affaires générales et financières

CONSEILLERS :

Bénédicte CANON / Didier DUGAND
Francis DUSSART / Jean-Pierre MARTINET
Pascal MERCIER / Philippe OUDINOT
Coralie ROBILLARD / Eric ROBY

REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE

À LA CARCT (Communauté d'agglomération
de la Région de Château-Thierry) :
Anne MARICOT

Une fin de mandat positive

Maire depuis 2014, accompagnée des conseillers municipaux, ma préoccupation a été de faire grandir notre commune et d'améliorer les services pour le bien-être de la population.

Jaulgonne a beaucoup évolué, et nombre de communes nous envient. Les gros projets sont maintenant finalisés et l'équipe municipale se concentre sur les travaux d'amélioration des rues et trottoirs pour les années à venir. Pourtant, avant de faire ces travaux, il est nécessaire d'enfouir les réseaux et de passer tous les câbles en sous-sol. L'avantage est qu'en cas d'intempéries les coupures sont moindres. En revanche le désavantage est le coût de ces installations. La rue de Château-Thierry sera terminée début 2026 avec un budget de plus de 110 000 €. La rue des Forges ainsi que le début de la rue du Chatelet suivront rapidement avant la rue du Plessier. La réfection des trottoirs (et des rues) pourra débuter, mais ces 2 postes de dépenses sont colossaux et devront s'étaler dans le temps.

L'Opal livrera les appartements début janvier pour 16 familles, dont 2 sont des jeunes Jaulgonnais qui désiraient revenir dans leur commune mais n'en avaient pas la possibilité (ce qui me rend particulièrement heureuse). 22 appartements seniors, réservés aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap seront livrés en mai 2026. Certains résidents bénéficieront de l'habitat inclusif, c'est-à-dire encadré par un animateur durant la semaine, permettant ainsi à certaines personnes isolées de vivre en toute convivialité, avec l'aide d'une structure. Seuls 17 dossiers ont été retenus pour tout le département de l'Aisne, et je suis particulièrement heureuse que notre projet ait pu bénéficier de ce dispositif innovant. La plus belle réussite de ce lotissement est d'avoir pu insérer au cœur des habitations une structure d'accueil pour les orthophonistes et kinésithérapeutes. Ainsi, courant mai, nos 2 orthophonistes intégreront des locaux neufs et adaptés à leur profession, et, suite à un travail conséquent, permettra également d'accueillir un jeune kinésithérapeute, profession en déficit sur notre territoire. Ce lotissement est un réel avantage pour le Sud de l'Aisne qui manque cruellement de logements et qui, je l'espère, permettra d'augmenter le nombre d'élèves pour le regroupement scolaire qui voit ses effectifs passer de 197 enfants en 2017 à 138 enfants attendus à la rentrée 2026 et 124 en 2027, nombre trop faible et critère essentiel pour le maintien du nombre de classes à ce jour (les raisons sont multiples : chute de la natalité depuis 2022, et peut être un manque d'attractivité de l'école...).

Continuons dans le domaine médical avec la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry qui, à la demande de la commune, a restitué la compétence santé à Jaulgonne. La crainte était en effet de voir les médecins partir, les loyers de notre pôle de santé étant plus de 2 fois supérieurs aux autres maisons de santé gérées par la CARCT, la régularisation a pu avoir lieu en fin d'année.

Le dernier point que je voudrais évoquer est celui du budget municipal. Le conseil municipal n'a voté aucune augmentation des bases foncières depuis 19 ans, ce qui me réjouit, et le budget communal se porte bien. Le trésor public a jugé notre budget sain et n'a apporté aucune recommandation.

Il me reste à remercier le personnel communal pour son engagement sans faille, le conseil municipal qui soutient toutes les opérations d'amélioration, et les habitants qui nous aident à rendre Jaulgonne agréable. Belle année 2026 pour tous, que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et prospérité.

Anne Maricot,
maire

LE RECENSEMENT C'EST IMPORTANT

Début des visites : le 15 janvier 2026

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune, écoles, hôpitaux, maisons de retraite, transport, etc. En connaissant les caractéristiques des habitants, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité. Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Réservez le meilleur accueil aux agents recenseurs habilités pour cette action. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans et toute la population est concernée. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit (ne répondez surtout pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent).

Vous pouvez également le faire par internet



Logo République Française and Insee.

Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Le recensement démarre le 15 janvier. Si vous êtes rattaché cette année, vous serez prévenu par votre maire.

LES DONNÉES RECENSÉES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



Après 7 années passées au secrétariat de mairie, Sabrina a déménagé et son nouveau choix de vie l'a amené à quitter la Mairie de Jaulgonne. Arrivée depuis quelques mois dans notre région, c'est **Sophie** qui est désormais aux commandes.

Elle se fera un plaisir de vous accueillir aux horaires habituels d'ouverture.

Tous les matins de 8h30 à 11h30 et le samedi matin les semaines impaires.

Nous lui souhaitons le meilleur dans son nouveau poste.

PANNEAUPOCKET

Depuis 2020 votre commune vous propose l'application *PanneauPocket*, application entièrement gratuite qui permet aux citoyens d'être informés et avertis des événements de leur commune. Alors si certains d'entre vous ne connaissent toujours pas *PanneauPocket* il est temps de télécharger l'application sur votre mobile, ordinateur, et ainsi de rester connecté à votre commune.

Toute l'actualité de votre collectivité dans votre poche avec l'application **PanneauPocket !**

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

PanneauPocket

JÉJÉ ET JUJU SUCCÈDENT À JOJO

Nouveaux propriétaires

Après 24 années passées au service de la clientèle, Jocelyne notre ruraliste bien connu des habitants de Jaulgonne et des alentours, a choisi de se diriger vers une autre activité professionnelle. Elle cède sa place à Jérôme et Julie un jeune couple quadragénaire originaire de la région qui prendront leurs fonctions vers fin décembre suite à un dysfonctionnement administratif retardant un peu l'ouverture. De ce fait le magasin "Galcar'press tabac" devient les "Habités". Vous y trouverez les mêmes services tabac, presse, Française des jeux, PMU, boissons, relais poste, bijoux, cadeaux carterie, etc. Ouvert 6 jours sur 7 (fermeture le dimanche). Ainsi, l'attractivité de la commune reste intacte. Nous avons cette chance de conserver nos sympathiques et chaleureux commerçants. Il est important de les soutenir et d'être à leur côté, afin de conserver ce privilège.



UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tous les services habituels de La Poste maintenus en mairie



Le bureau de poste de Jaulgonne, situé rue des Forges, a fermé définitivement ses portes le 12 septembre dernier. Afin de garantir un accueil de proximité et de qualité aux habitants, un partenariat a été mis en place avec La Poste et la municipalité pour créer une agence postale communale dans les locaux de la mairie. Marina vous y reçoit le lundi et vendredi de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h et tous les samedis de 8h30 à 11h30. Vous pourrez y acheter des timbres, colis, enveloppes avec bien sûr envoi de colis et lettre recommandée. Dépôt et retrait d'espèces pour les clients de la Banque Postale. Finalement un bon dénouement qui a permis de conserver les services habituels de La Poste.



1 siècle de vie, d'histoire et de souvenirs

Madame Pierrette Mercier a fêté ses 100 ans à la Résidence St Léger de Soissons, où elle réside depuis 2022, entourée de sa famille et ses amis. Madame Mercier a tenu le Bureau de tabac Mercerie de Jaulgonne (à l'emplacement actuel du bureau de tabac) à partir de 1956 pendant une quarantaine d'année. Puis elle a déménagé au 7 bis, rue de Fère avec son mari Félix, bien connu des anciens Jaulgonnais (décédé en 2015). Les idées et pensées ne sont pas toujours présentes, mais elle garde beaucoup de bon sens et d'empathie et évoque souvent des anecdotes de son passé à Jaulgonne. Bon anniversaire !



AIRE DE CAMPING-CAR

Point sur la fréquentation

	2023	2024	2025
NOMBRES DE NUITS	661	532	494
MONTANT	3651,09€	3667,78€	2815,35

VESPA VELUTINA

Une espèce invasive bien connue à Jaulgonne

Grâce à votre vigilance et au dispositif de prise en charge par le département de l'Aisne, **34 nids ont été détectés et traités dans notre village** par le SDIS 02 cette année, un record départemental !

Le premier nid était à peine plus gros qu'une orange et le dernier mesurait plus d'un mètre de haut. Certains étaient situés dans des cavités et d'autres sous des balcons ou aux sommets des arbres. Les plus difficiles étaient sous des combles et ont nécessité plusieurs interventions du SDIS 02 pour les neutraliser.

Le *Vespa Velutina* a également colonisé d'autres villages comme Le Charmel où 16 nids ont été signalés à Francis Dussart, référent frelons asiatiques, qui cumule au total plus de 160 nids déclarés.

C'est confirmé le *Vespa Velutina* est une espèce invasive bien implantée dans toute la France et les dégâts causés sur la biodiversité et les ruchers sont impressionnants. Selon des spécialistes, plus de 30 tonnes d'insectes ont été consommés par cet espèce indésirable dans l'Aisne. Le SDIS 02 n'a pas ménagé ses efforts dans cette lutte quotidienne, et tous les moyens mis à sa disposition ont été utilisés pour contrer cette invasion. En 2025 les interventions liées aux frelons asiatiques ont été



plus nombreuses que les interventions classiques, incendies, accidents... Notre département a été à la hauteur des enjeux environnementaux et économiques en finançant ce dispositif qui est le seul en France à être aussi performant.

L'année prochaine serons-nous débarrassés de cette espèce invasive ? Non, si nous ne faisons rien pour freiner la prolifération du *Vespa Velutina*. Mais que faire ?

La commune va organiser une campagne de piégeage des reines fondatrices dès le printemps prochain. Pour cela nous recherchons des volontaires, une quarantaine environ, répartis sur l'ensemble du village.

Votre rôle : installer un piège dans votre jardin (fourni par la mairie), assurer sa maintenance, et le suivi des captures.

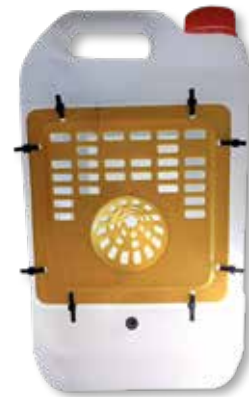
Chaque zone du village sera sous la tutelle d'un référent qui sera désigné pour vous accompagner dans la maintenance du piège et du choix des appâts.

Cette campagne devrait débuter mi-mars, selon la météo.

Vous êtes candidat ?

Contact : francis.dussart@laposte.net

Tél : 06 64 88 61 19



Piège à installer dans votre jardin

Toutes les infos avec le Syndicat Apicole du Sud de l'Aisne



CHAMPAGNE
Sylvain
ROBILLARD
A PASSY - SUR - MARNE

CHAMPAGNE
EXTRA DRY

VIGNERONS À PASSY-SUR-MARNE DEPUIS 1847

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Entreprise paysagiste Qualifiée

Création et Entretien de Jardins

Route Nationale 3 - 02400 BLEMES
Tél : 03 23 83 12 16 - Fax : 03 23 83 86 27
Email : pepinierescarne@orange.fr

services à la personne

QUARTIER DE LA TRUDELLE

Livraison et emménagement des premiers locataires mi-janvier 2026



- **42 logements, 20 appartements**, dont 14 T3 et 6 T4 réservés aux familles.
- **4 T1, 8 T2 et 8 T3** pour accueillir les séniors et personnes en situation de handicap, avec une salle réservée aux activités de l'**habitat inclusif**.
- **Création d'un pôle de santé** pour les orthophonistes et les kinés, avec une salle réservée aux besoins des orthophonistes, ouverture prévue en mai 2026, dont des places de parking PMR prévues pour les visites aux professionnels de santé.
- **Chauffage au gaz individuel** pour chaque logement.
- **Jardins partagés** pour les activités de l'habitat inclusif et réservé aux locataires.
- Ce lotissement est conçu dans le **respect des normes énergétiques** actuelles.
- Des noues drainantes ont été privilégiées afin d'évacuer les eaux pluviales sans bétonner.

L'habitat inclusif c'est quoi, c'est pour qui ?

L'habitat inclusif constitue une réponse innovante et humaine aux enjeux du vieillissement, du handicap et de l'isolement social. Il propose un mode d'habitat regroupé, à taille humaine, combinant logements privatifs et espaces partagés, dans lequel les habitants choisissent de vivre ensemble tout en conservant leur autonomie. Contrairement aux solutions institutionnelles, l'habitat inclusif place le projet de vie des personnes au cœur de son fonctionnement, favorisant la liberté de choix, la participation et la citoyenneté. Ce modèle d'habitat encourage les liens sociaux, les rencontres intergénérationnelles, la solidarité de proximité et la prévention de la perte d'autonomie, grâce à une présence humaine, des activités collectives et une ouverture sur le quartier. Il permet également une meilleure coordination des accompagnements médico-sociaux, sans les imposer, en s'adaptant aux besoins évolutifs de chacun.

Sur le plan sociétal, l'habitat inclusif répond aux attentes des personnes qui souhaitent **"vivre chez elles sans être seules"**, tout en représentant une alternative économiquement soutenable aux établissements spécialisés. Il contribue ainsi à diversifier l'offre de logement, à dynamiser les territoires en ruralité et à promouvoir une société plus inclusive, respectueuse des parcours de vie et des choix individuels. C'est important !

Dans une dynamique commune d'apporter une réponse complémentaire au logement ordinaire, l'**OPAL** et **ALMEA** s'associent pour développer l'habitat inclusif sur le territoire axonais, Jaulgonne fait ainsi partie des communes qui proposent désormais des projets de vie orientés vers de nouvelles dynamiques de territoire. Dans le cadre de l'habitat inclusif, ALMEA désigne généralement la mission d'accompagnement du projet de vie sociale et partagée, le département.

Animation de la vie collective : organisation d'activités, temps conviviaux, soutien à l'implication des habitants.

Lien social : lutte contre l'isolement, facilitation des relations entre habitants et avec le voisinage.

Médiation : prévention et gestion des tensions, soutien au vivre-ensemble.

Entraide : encouragement de l'entraide, participation aux décisions, pouvoir d'agir des habitants.

Accompagnement : appui au projet de vie sociale, sans se substituer aux accompagnements médico-sociaux.

Concrètement, l'ALMEA correspond à ce que la réglementation appelle l'Aide à la Vie Sociale et Partagée (AVSP), financée notamment via le forfait habitat inclusif du département.

Elle n'est ni du soin, ni de l'aide à domicile, mais un soutien collectif au vivre-ensemble et à l'autonomie.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

des Combattants et Victimes de la Guerre



Tous les ans, à chaque cérémonie, les Anciens Combattants rendent hommage aux morts pour la France. Soyons fiers de notre histoire, de notre pays, de notre héritage.

- **Dimanche 27 Avril** : Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, cérémonie avec dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.
- **Jeudi 8 Mai** : Victoire 1945, cérémonie avec dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la mairie offert par la municipalité et les Anciens Combattants.
- **Mercredi 18 Juin** : Appel du Général de Gaulle, cérémonie avec dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.
- **Lundi 14 Juillet** : Fête Nationale, cérémonie avec dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la mairie offert par la municipalité et les Anciens Combattants.
- **Mardi 11 Novembre** : Armistice 1918, cérémonie avec dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la mairie offert par la municipalité et les Anciens Combattants.

L'histoire du monument aux Morts

Après guerre, le désir d'honorer les morts a eu pour conséquence dès 1917 et sous l'impulsion des poilus survivants, d'ériger ces monuments qui aujourd'hui constituent notre mémoire nationale affirmant ainsi la volonté de l'ensemble des communes de France, de ne pas oublier leurs morts et répondant ainsi aux besoins d'une communauté en deuil. Les monuments aux morts communaux ou départementaux sont des supports de mémoire sur lesquels figurent les noms de tous les morts pour la France témoignant des conflits passés. Ils peuvent avoir la forme d'une statue, d'un obélisque, d'une plaque ou d'une sculpture. Aujourd'hui pratiquement toutes les communes possèdent un de ces édifices chargés d'histoire.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Rachel Clochez-Romand le 1^{er} mars
- Mathis Pages le 24 mars
- Gabriel Provost la Marre 7 avril
- Dahlia Laurent Igouazi 10 mai
- Vladimir Fergal 23 juillet
- Amalia Diouy Santos 18 août
- Emilio Pierre 28 septembre
- Enzo, Benoit ZACARIAS DE SOUZA 12 décembre

ILS SE SONT MARIÉS

- M. et Mme Borca le 24 mai
- M. et Mme Lecercf le 6 septembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Jean-Émile Croquet le 1^{er} Janvier
- Marie Albaut le 4 janvier
- Francis Demarcq le 29 janvier
- Jacques Lorain le 12 février
- Marie Martine Weil le 7 mars
- Laurent Simonet le 2 mai
- Maryse Lagrave le 12 Juin
- Guy Pietras le 8 août
- Roger Obert le 18 septembre
- Patrick Goret le 8 novembre

HOMMAGES

LAURENT SIMONET

Chef d'entreprise, connu pour sa bonne humeur et son sens du service, très engagé dans la commune en tant qu'adjoint (2^e adjoint de 2008 à 2014 et 1^{er} adjoint de 2014 à 2020), toujours prêt à rendre service notamment dans l'organisation des festivités locales, nous a brutalement quittés le 2 mai. Nos pensées vont à ses enfants, sa famille, sa compagne et ses amis proches.



L'ÉCOLE

L'Arc en Ciel

L'année scolaire 2024/2025 s'est terminée avec une belle fête fin juin, enfants et enseignants ont présenté un joli spectacle. La fête (organisée par l'association de parents d'élèves) s'est prolongée avec la boom de l'école où la cour de récréation s'est transformée en piste de danse pour le bonheur des petits et des grands, jeux, restauration, chacun a passé un agréable moment.



La pause estivale terminée, ce sont 157 enfants qui ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre, une légère baisse par rapport aux années précédentes. Toujours 8 classes au total dont 2 pour la maternelle. Question budget : les restrictions budgétaires qui ont été mises en place par le syndicat scolaire ont fait leurs preuves, l'équilibre devrait être atteint en 2027 avec toutefois une grosse inquiétude quant au nombre d'élèves en chute : 197 en 2017, 138 en 2026 et 124 pour 2027. Cela représente 1/3 des enfants en moins, un nombre d'élèves en dessous de la moyenne de 20 par classe ce qui provoquera certainement une demande de fermeture d'une classe par l'Education nationale ! Affaire à suivre...

L'équipe enseignante, ATSEM et la direction restent en place, uniquement un changement au niveau des enseignants. Les animateurs du péri-scolaire assurent le temps de garderie, le matin, le soir et pendant midi. La cantine compte en moyenne une centaine d'inscrits pour deux services quotidiens, les maternelles et CP en premier et les plus grands du CE1 au CM2 pour le deuxième. La garderie a été décorée pour Noël (pendant la période du péri-scolaire) et les mercredis récréatifs sont toujours appréciés par les enfants avec en moyenne 14 enfants inscrits.

*Nous souhaitons une belle année
à tous les enfants de l'école ainsi qu'aux encadrants.*

ROGER OBERT

1^{er} adjoint de 1983 à 1989, retraité, pêcheur assidu et connu pour son engagement associatif en tant que président de l'association de pêche



de Jaulgonne "Le Brochet de la Vallée" pendant de nombreuses années, nous a quittés en septembre. Nos pensées vont à son épouse, ses enfants et à sa famille.

L'APE

Association des Parents d'Élèves

Tous les parents bénévoles de l'association ont donné de leur temps, ce qui n'est pas toujours simple, mais les activités de cette année ont été nombreuses et appréciées par tout le monde. Le loto du mois de mars a rencontré un franc succès, cela demande une telle organisation que l'APE a décidé de le reconduire, mais en 2027 !



Les événements organisés :

- Après-midi chasse aux œufs, jeux, promenade en poney et goûter offert aux enfants pour Pâques à Chartèves,
- Journée "Olympiades" avec toute l'école au mois de Juin, Mme Maricot a fait la surprise d'apporter la flamme Olympique aux enfants, les CM2 ont reçu un cadeau de la part de l'APE pour leur rentrée au collège (une gourde et un stylo 4 couleurs)
- Kermesse de l'école
- Baby-Broc au gymnase de Courtemont-Varennes au mois d'octobre.



PATRICK GORET

Artisan maçon, retraité, figure emblématique de la Vallée, au caractère bien trempé mais toujours prêt à rendre service... sa devise :



les copains d'abord !
Rieur, blagueur... têtu et amoureux du travail bien fait il aura marqué chacun d'entre nous par sa grande gentillesse. Il nous a quittés beaucoup trop tôt un soir de novembre 2025.

VIE ASSOCIATIVE

Des associations sportives, de loisirs... au service des habitants

LE CLUB DES LOISIRS

L'année 2025 nous a encore permis de nous évader au gré de nos sorties et autres agapes très appréciées. Pour rappel, ces divertissements ne sont pas réservés aux membres du Club mais ouverts à toutes et tous. Vous pouvez retrouver nos propositions sur *PanneauPocket*, dans la Gazette Jaulgonnaise (Facebook) et dans le cadre d'affichage de la bibliothèque, ruelle du curé. Nos lundis après-midi restent festifs (14h/17h) afin de vous garantir un Marché de Noël convivial et à la portée de toutes les bourses. Ce dernier s'est déroulé les 22 et 23 novembre dans la salle culturelle Daniel Berger, mise à disposition gracieusement par la municipalité où toutes et tous ont pu trouver des idées cadeaux, des confiseries, gaufres faites sur place, paniers garnis à gagner et tombola.



Cette année encore, 2 heureux gagnants de nos paniers garnis :

Mme Claudine FERY le samedi et M. AGU de Château-Thierry le dimanche. Merci aux commerçants de Jaulgonne (PROXI, Boucherie du Centre) pour leur contribution à la confection des paniers garnis. De plus, le Club a proposé 14 sorties culturelles ou gourmandes au cours de cette année qui ont permis de réunir 406 personnes (contre 294 en 2024). Nous partageons ces moments de rencontres avec d'autres associations avoisinantes (*Connig'anim, Fil de Surmelin, Club de Viffort, Fère Loisirs, La Cahoutienne*) et nos transporteurs RRTHDF (ex RTA) et les Autocars DELANNOY. 2025 s'en va, vive 2026, puisse-t-elle être aussi intense en joie et bonheur de partager.

Le Club des Loisirs Jaulgonnais se joint à moi pour vous souhaiter une belle année et « à très vite ».

A. Pichelin



Nos prévisions 2026 (sous réserve des participations évidemment, liste non exhaustive) :

- le 3 janvier : une idée géniale - Théâtre des Variétés (Paris)
 - le 17 janvier : Le Roi Soleil - Dôme de Paris
 - le 1^{er} février : Théâtre "Oscar" + restaurant à Montmirail
 - le 14 février : Assemblée Générale du Club
 - le 28 mars : A la table des Ardennais - Charleville-Mézières entre histoire et saveurs
 - le 9 avril : le Château de Villers-Cotterêts
 - le 29 mai : les Années 80 - Arena (Reims)
 - le 31 mai : DALIDA à la Côte d'Opale
 - le 2 juillet : le train de la Baie de Somme
 - le 21 août : le souffle de la terre
 - le 15 décembre 2026 : Shen Yun à Epernay
- Le Club a terminé l'année au P'tit Baltar de Nesle pour le plus grand plaisir de tous.



REPAS DES SÉNIORS

Comme chaque année les municipalités de Jaulgonne, Barzy-sur-Marne et Passy-sur-Marne se sont associées pour offrir à leurs anciens le traditionnel repas de fin d'année. Environ 70 personnes se sont retrouvées dans la salle culturelle Daniel Berger pour partager un repas concocté par la *Maison Sourdet* de Dormans, profiter de la musique et de l'animation avec la chanteuse *Lou*, et même pour certains et certaines s'adonner à leurs danses préférées. Un bel après-midi qui a permis de se retrouver et d'échanger dans un cadre chaleureux et convivial.



VIE ASSOCIATIVE

Les bienfaits de l'activité physique

CROQUES-GALIPES

Les "Croques-Galipes" association de marche nordique, réunit une cinquantaine de membres qui se retrouve deux matinées par semaine (jeudi et dimanche) pour une sortie de 8 à 10 km sur les sentiers de la région. Fondée en 2019, elle permet à ses participants de pratiquer régulièrement un sport d'endurance de plein air.



Cette marche rapide, issue du ski de fond, se pratique avec des bâtons spécifiques qui permettent de se propulser en avant, faisant travailler l'ensemble des muscles du corps. De nombreux bienfaits sont reconnus par les instances médicales. Ces sorties sont aussi l'occasion d'apprécier les paysages locaux au fil des saisons et de maintenir d'agréables relations humaines.

Se renseigner :
marche.nordique.jaulgonne@gmail.com
 06 80 94 96 65
 Présidente : Nicole Rabineau
 Trésorière : Dominique Neuville
 Secrétaire : Yves Camus

GYM & YOGA À LA SALLE DANIEL BERGER

LA GYM avec Anaïs Wyns - (anais.wyns@icloud.com) Tarifs / Inscriptions au 07 50 32 02 32

Les séances de gym battent toujours leur plein depuis maintenant 3 ans, avec une fréquentation très assidue et régulière. Dans le panel des cours proposés par notre coach Anaïs, vous trouverez forcément celui qui vous convient. Alors venez vous joindre au groupe dans une très bonne ambiance.

- Lundi 10h/11h....renforcement bas du corps
11h/12h renforcement du corps
- Mercredi 17h/18h Jump
- Vendredi 10h/11hcircuit training
11h/12h Stretching/relaxation

LE YOGA VEDANTA

avec Yan Drouhin,
 Mail : terredeyoga@gmail.com
 Par tél : 06 06 70 05 22
 (laisser un message)

Le mercredi à 19h15
 (durée 1h30).

Coaching & Massage Sportif

awft_ns

Perte de poids
 Prise de masse musculaire
 Tonification
 Entretien musculaire
 Stretching

Anaïs WYNS
07 50 32 02 32
anais.wyns@icloud.com

Taxi Evrard
"Au plaisir de vous revoir..."
06.80.21.07.89
taxi-evrard@outlook.fr

"A votre service !"

Transport de voyageurs - Circuits touristiques
 Navette Gares/Aéroports - Assistance dépannage
 Transport conventionné (Hôpitaux/Cliniques/Médecins)
 Accompagnement administratif entrées/sorties

Toutes distances / Toutes destinations / Tous secteurs
 7j/7 et 24h/24 sur réservation

Zone de stationnement : **VILLERS-LE-SEC (51250)**
 Siège Social : 50 rue du Plessier - 02850 JAULGONNE

"scannez moi"

VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes de la Culture et des Traditions

Un programme 2025 bien rempli

8 mars : Soirée années 80

19 avril : Pâques des enfants avec une chasse aux œufs

24 mai : Brocante

13/14/15 juin : Fête patronale, retraite aux flambeaux, chavande

14 juillet : Rondelles et feu d'artifice

13 décembre : Noël des enfants (spectacle, goûter et la venue du Père Noël)



Rappel : le Comité des fêtes de la Culture et des Traditions de Jaulgonne est une association qui organise l'ensemble des spectacles et manifestations culturelles pour maintenir l'attractivité de la commune, tant pour les adultes que pour les enfants... Subventionnée par la commune, elle vit grâce aux résultats des actions qu'elle mène (loto, brocante, fête foraine, chavande, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, soirées, concert, etc.). Elle est sans cesse à la recherche de bénévoles pour organiser et mettre en place tous les événements tout au long de l'année pour le plaisir des habitants et villages aux alentours. Si vous souhaitez intégrer le comité des fêtes, merci de vous faire connaître en mairie.

CHAMPIGNONS - Exposition remarquable salle Daniel Berger

La société mycologique de Château-Thierry et de l'Omois a organisé une très impressionnante exposition de champignons le dimanche 19 octobre. Un événement pédagogique et culturel qui met en valeur la diversité du monde fongique et qui a permis de découvrir différentes espèces comestibles, toxiques ou rares, d'apprendre à les reconnaître et de mieux comprendre leur rôle essentiel dans les écosystèmes. Une occasion de sensibiliser le public à la nature, à la biodiversité et à la cueillette responsable. Merci pour cette journée pédagogique.



JAULGONNE PLAGE

Activités nautiques et de loisirs...

Le Kayak et le paddle

Unique dans la région, ce dispositif permet de louer Kayak ou paddle (+ équipements de sécurité) en famille ou entre amis. 2^e été de libre-service en bord de Marne avec une fréquentation qui confirme l'intérêt de cet équipement pour un total de 95 locations sur la saison 2025 (d'avril à septembre) pour 258h de navigation sur la Marne et montant total encaissé de 4 326.20€.



COMMENT ÇA FONCTIONNE?



RÉSERVEZ

La réservation se fait simplement sur notre site kayakomat.com

DÉVERROUILLEZ

Un code de déverrouillage est envoyé par sms et par e-mail au client

PAGAYEZ

L'équipement, qui comprend un gilet de sauvetage et une pagaie, est retourné à son emplacement d'origine

Café et container snack

Le café : malgré les avertissements de la mairie et de la préfecture quant aux nuisances sonores et autres troubles nocturnes sur la voie publique et les efforts consentis par la commune pour éviter la fermeture administrative de l'établissement, les gérants, sans aucune information ont décidé de ne plus ouvrir leur commerce...

Quand un commerce ferme ses portes dans un village, c'est directement l'attractivité du village qui en souffre... nous déplorons cette situation ! Des projets de reprises sont en cours mais rien n'est encore acté pour le moment.

Le container snack : la commune, propriétaire du container et de ses équipements et, à l'issue d'une saison 2025 en demi teinte (gérée par les propriétaires du café *Le Repère*), force la commune à revoir totalement sa position sur les conditions d'exploitation de cette structure pour la prochaine saison.

On aime nos bords de Marne

Des bords de Marne attractifs avec un **City-Stade**, des **agrès de force athlétique**, des **jeux pour enfants**, un **barbecue** en libre service... et une **tyrolienne** toujours aussi prisée par les enfants sous les regards amusés des parents !



Théâtre en plein air

Le vendredi 4 juillet, le Théâtre de La Mascara nous a proposé un nouvel impromptu (création burlesque et chantante) "Postes à Pourvoir"... « *Cherche femme de ménage. C'est un homme qui se présente... Rien ne va plus ! Qu'en est-il des métiers de garçon de café, sage-femme, pirate...* ». Un moment "décalé", rempli d'humour... Rappelons que ce spectacle était gratuit, financé intégralement par le ministère de la Culture dans le cadre de l'opération "Plaines d'été".



CÉDER UN ANIMAL

Quelles sont les démarches à effectuer

Il est important de rappeler la loi concernant la vente d'animaux car malheureusement certains ne la respectent pas et font faire des portées à répétition à leurs femelles, dans le seul but de vendre les chiots ou chatons, et de récolter de l'argent sans se soucier du bien-être animal et du devenir de ces animaux. Qu'il soit vendu ou donné, un animal domestique doit être cédé de manière responsable. Dans les deux cas, les formalités à respecter ont pour objectif de protéger, d'assurer la santé et de pourvoir au bien-être de l'animal.

Garantir la traçabilité d'un animal permet non seulement de lutter contre les trafics, mais aussi contre l'abandon. Les démarches à réaliser visent aussi à diminuer les dérives comme, par exemple, **la production d'animaux par des "novices", qui conduit malheureusement trop souvent à l'abandon causé par des maîtres mal renseignés.** Un tel dispositif implique et responsabilise donc le cédant au bénéfice de l'animal.

Lors de la cession (vente ou don), c'est au cédant qu'incombe la charge de faire les démarches nécessaires. Il doit en effet fournir les documents relatifs à la vente ou à la donation. Mais surtout, il doit faire identifier l'animal, s'il ne l'est pas encore et effectuer ensuite le changement de détenteur.

Attention : la loi distingue le particulier vendeur d'un animal dont il ne détient pas la mère reproductrice, le particulier vendeur qui détient la mère reproductrice, considéré comme "éleveur", et le professionnel intitulé "éleveur".

Un vendeur, qu'il soit particulier ou professionnel, est considéré par la loi comme "éleveur" dès lors qu'il détient au minimum une femelle reproductrice, et qu'au moins l'un de ses chiots ou de ses chatons est vendu :

- L'élevage de chiens ou de chats est l'activité consistant à détenir au moins 1 femelle reproductrice et à vendre au moins 1 chiot ou 1 chaton né de cette femelle. Toute personne qui exerce cette activité est un éleveur professionnel et est soumise à un ensemble d'obligations. En tant que particulier, vous ne pouvez pas vendre un chiot ou un chaton né d'une femelle que vous détenez. Vous êtes automatiquement considéré comme un éleveur et devez en conséquence vous soumettre aux mêmes obligations.

Vente d'une seule portée par an

Les déclarations que vous devez accomplir, avant toute vente d'animaux, varient selon que vous remplissez ou non les conditions suivantes :

- Vous élevez uniquement des chiens ou des chats de race que vous inscrivez aux livres généalogiques (LOF - Livre des Origines Français - ou LOOF- Livre Officiel des Origines Félines)
- Et vous déclarez aux livres généalogiques toutes les portées issues des chiens ou chats que vous détenez et chaque portée à un numéro spécifique.

Autres chiens ou chats

Vous devez déclarer la création de votre élevage à la chambre d'agriculture. Pour cela, vous devez déposer un dossier de déclaration de création d'une entreprise agricole auprès du guichet électronique des formalités d'entreprises. L'absence de déclaration est punie de **30 000 € d'amende**. Vous devez vous déclarer en tant qu'éleveur au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad).



Afin de céder (vente ou don) un animal, le cédant doit fournir à l'acquéreur, les documents relatifs à la cession de l'animal :

- un certificat / une attestation de cession ou une facture - Ce document doit être établi pour toute vente ou don d'un animal carnivore domestique (chiens, chats, furets). Il est important puisqu'il détermine la propriété de l'animal (l'acquéreur devient le propriétaire). Ce document doit préciser toutes les informations concernant le cédant et l'acquéreur, mais aussi les caractéristiques de l'animal, son inscription au LOF ou au LOOF si celui-ci est inscrit à un registre de races et les conditions de cession.
- un certificat vétérinaire
Établi par un vétérinaire, ce document mentionne le numéro d'identification de l'animal et atteste de sa santé afin d'éviter tout litige lors de la cession. Ce document doit être remis à l'acquéreur sous peine d'une contravention de 4ème classe (de 135 à 750 euros) pour le cédant. Il est obligatoire pour toute cession, y compris pour les animaux issus de refuges d'associations de protection animale.
- un certificat d'engagement et de connaissance
Ce document doit être rempli par le futur acquéreur (qu'il soit professionnel ou non) et doit comporter une mention manuscrite indiquant qu'il s'engage expressément à respecter les besoins de l'animal cédé. Le certificat doit obligatoirement être remis signé au cédant au moins 7 jours avant l'acquisition de l'animal de compagnie.
- Effectuer le changement de détenteur
NEW : La procédure de changement de détenteur est désormais possible en ligne depuis l'espace détenteur du cédant Pour une prise en compte immédiate et sans frais de cette déclaration, le détenteur cédant enregistré dans nos fichiers a la possibilité de l'effectuer en ligne directement depuis son espace détenteur (<https://www.i-cad.fr/detenteur/login>).

À la fin de la procédure, le nouveau détenteur sera automatiquement notifié par email ou sms (selon les coordonnées que le cédant aura renseignées) de la mise à disposition de la nouvelle carte d'identification de l'animal à son nom. Il pourra la récupérer et la télécharger depuis son propre espace détenteur.

LES VIGNES EN TERRASSE

Phases 1, 2 et 3, où en est-on ?

PHASE 1 : les travaux de reprofilage et hydrauliques sont terminés et réceptionnés depuis cet été. La mise en place de barrières de sécurité en bas de vignes monopente, dans le chemin béton côté Le Charmel et au niveau de chaque banquette intermédiaire a commencé il y a quelques semaines et se poursuivra jusque fin mars, par période. Les plans sont commandés et le fichage va bientôt démarrer. Au printemps, après la fin des travaux programmés, du cépage « Meunier » sera replanté.

PHASE 2 (correspondante aux terres qui ont été arrachées il y a quelques années) : la possibilité soit de replanter soit de restaurer à l'état naturel était à l'étude.

Dans un but de sécurisation de la terre la zone centrale sera restaurée à l'état naturel, et la biodiversité sera préservée. Une plantation monopente à droite et un aménagement paysager à gauche est envisagé.

PHASE 3 : sans doute un aménagement paysager.



*Propos recueillis
auprès de
Florian LEROY
Chef de projets Bâtiment
chez MHCS
Moët Hennessy
Champagne & Services*

CAMPAGNES DE CHASSE 2026

La période de chasse est ouverte, les chemins communaux traversant les bois seront fermés. Randonneurs soyez prudents, respectez les territoires de chasse et restez en groupe.

CHASSE DES VENTES DU RU

- 4, 18 janvier 2026
- 1^{er}, 15 et 28 février 2026

CHASSE SAINT HUBERT

- 4, 18 janvier 2026
- 1^{er}, 15 février 2026
- 28 février 2026

CHASSE COMMUNALE DE BARZY

- 3, 24 janvier 2026
- 14 février 2026
- 7 mars 2026



Entreprise Patrick MÉREAU

ISOLATION • PLAQUISTERIE • FAUX PLAFONDS

45, route Nationale - 02350 GIZY - Tél. 03 23 22 12 90

LES 15 ET 22 MARS 2026 : ON VOTE !

Elections municipales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Il est également possible de s'inscrire sur le site www.elections.interieur.gouv.fr, la date limite d'inscription est fixée au **6 février 2026**. Pour les tous nouveaux arrivants, cette date est portée au 5 mars.

Voter est un droit, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin. Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental de participation permet d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants.

Connaitre
vos droits



ÉLECTIONS MUNICIPALES


15 et 22 mars
2026

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de **11** conseillers municipaux

 **RVM**
CONCEPTEUR DE RÉSEAUX ET VOIRIES

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
03 23 70 61 61

LE CHOIX DE LA QUALITÉ

Enrobés - Pavage - Terrassement
Assainissement - Vente de Béton & Matériaux



LE RAM

Chaque mardi matin à la salle Daniel Berger.

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM), plus souvent appelé Relais Petite Enfance (RPE), est un service de proximité gratuit destiné aux parents, aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile. Il constitue un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement autour de l'accueil du jeune enfant et c'est chaque mardi matin à la salle Daniel Berger. Pour les parents, le RAM/RPE offre un appui neutre et personnalisé dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins. Il joue un rôle essentiel de soutien. Il favorise la

professionnalisation à travers des temps d'éveil, des ateliers collectifs, des échanges de pratiques et des actions de formation. Ces temps permettent de rompre l'isolement, d'améliorer la qualité de l'accueil proposé aux enfants et de valoriser le métier. Le RAM/RPE est un acteur clé du développement local de la petite enfance, en créant du lien entre les familles, les professionnels et les partenaires du territoire, au service du bien-être et de l'épanouissement des jeunes enfants..

CENTRE DES LOISIRS

Un taux d'accueil de 90%

Chaque vacances scolaires, le centre des Loisirs de Jaulgonne accueille les enfants... cette année, ce sont 11 enfants de Jaulgonne qui ont participé à une classe de neige et un séjour linguistique pour un budget de 2126 €. Le centre de loisirs est très prisé, obtient un taux d'accueil de 90%. Géré par l'Agglo, le centre de Jaulgonne a été ouvert jusqu'à la mi-août.



Tout savoir sur les accueils de loisirs de l'agglo



BUREAU 02

TOUT POUR LE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS

Avenue Gustave Eiffel 02400 CHATEAU-THIERRY 03.23.83.53.99 chateau@bureau02.com	Rue des Moines 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN 03.23.73.43.59 contact@bureau02.com
--	--

Les micro crèches "Graines et Compagnie"

3 Micro crèches :

- ♥ Courtemont-Vareennes
- ♥ Condé-en-Brie
- ♥ Jaulgonne

Renseignements et Pré inscription :
Emilie Boufatis au 06 29 02 17 17
www.graines-et-compagnie.fr

CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

La commune vous délivre vos papiers

Pour faire une première demande de carte nationale d'identité, un renouvellement, modifier l'état civil ou l'adresse figurant sur votre carte, il est vivement recommandé de faire **une pré-demande en ligne** sur le site ants.gouv.fr avant de vous rendre en mairie, pour un rendez-vous plus rapide et plus efficace. La pré-demande réalisée en ligne est valable 12 mois. Vous devez donc finaliser cette demande avec un rendez-vous en mairie dans ces 12 mois.

Accès direct
pour une
pré-demande en ligne



Bon à savoir

- Pour demander une carte d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un ancien passeport ou carte nationale d'identité... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande.
- La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.
- Vous pouvez effectuer votre demande dans la mairie habilitée de votre choix. Cependant, vous devrez récupérer votre carte d'identité ou votre passeport dans la même mairie où vous avez déposé votre demande. Vous ne pourrez pas récupérer les papiers dans une autre mairie.
- Pour un passeport biométrique, il faut vous rendre en mairie de Château-Thierry.

CHAMPAGNE
Bernardon
Père & Fils

6, route de Courcelles
02850 TRELOU-SUR-MARNE
03 23 70 25 83 - 07 60 46 04 62

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

FLAMANT-ROGÉ
ACIER · INOX · ALUMINIUM

MENUISERIE SERRURERIE PLAGES MECANO-SOUDURE
CHAUDRONNERIE CISAILLAGE TOURNAGE FRAISAGE

<https://flamant-roge.business.site/>
22 Avenue de l'Europe-02400 CHATEAU-THIERRY
Tél. : 03.23.83.31.15 – Mail : secretariat@sas-fra.fr

CCCB ATIMENT

Couverture - Zinguerie - Entretien
Maçonnerie - Placo - Isolation

CLOTAIRE CAMBÉ
13 rue des Marsaux - 02850 LE CHARMEL
06.14.08.75.77

Magazines - Brochures - Journaux
Sites internet - Logos
...tous vos outils de communication

Glob Art COMMUNICATION
AGENCE DE COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

© 03 23 71 09 57
contact@globartcom.com
www.globartcom.com

NOUVEAUX ARRIVANTS

ce qu'il est conseillé de faire...

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier domiciliaire tenu par la commune.

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra ainsi de vous présenter la commune et de vous offrir un bulletin municipal retraçant les faits de l'année. De plus, vous pourrez obtenir des informations concernant l'inscription sur les listes électorales, les pièces d'identité (carte nationale d'identité/passeport), la scolarisation de vos enfants, les associations, la collecte des déchets...

POUR LA SCOLARITÉ / TRANSPORT

L'école primaire publique

- **Groupe scolaire l'Arc en Ciel** à Courtemont-Varennes
De la maternelle au CM2 (03 23 70 31 54)
(bus à 8h20 puis 16h44 à la place du Puits)

Les Collèges :

- **Collège de La Faye** à Condé-en-Brie (03 23 82 44 90)
Collège général public de la 6^e à la 3^e
(bus à 8h06 puis 17h33 à la place du Puits, 8h21 puis 13h33 le mercredi)
 - **Collège Claude Nicolas Le Doux** à Dormans (51) (03 26 58 21 99)
(sur dérogation) Collège général public de la 6^e à la 3^e
(bus à 8h03 puis 17h à la place du Puits, 8h03 puis 12h57 le mercredi)
 - **Collège Jean Racine** à Château-Thierry (03 23 83 46 37)
collège général public de la 6^e à la 3^e
(bus à 7h puis 18h46 à la place du Puits)
 - **Collège Jean Rostand** à Château-Thierry (03 23 69 27 69)
Collège général public de la 6^e à la 3^e
(bus à 7h puis 18h46 à la place du Puits)
 - **Collège et Lycée Saint Joseph** à Château-Thierry (03 23 84 98 80)
Établissement privé de la 6^e à la terminale
(bus à 7h puis 18h46 à la place du Puits)
- Les Lycées** (bus à 7h puis 18h46 à la place du Puits) :
- **Lycée Jean de La Fontaine** à Château-Thierry (03 23 69 23 38)
Établissement public de la seconde à la terminale
 - **Lycée Polyvalent Jules Verne** à Château-Thierry (03 23 83 90 00)
Établissement public de la seconde à la terminale

POUR LA SANTÉ

PÔLE DE SANTÉ - Cabinet médical - Rue du Plessier - Tél. 03 23 70 21 49
Du lundi au samedi matin :

- 4 médecins
- 3 infirmières (horaires variables, elles se chargent de réaliser et transmettre tout prélèvement au laboratoire de votre choix sans rendez-vous tous les matins)
Sandrine et Céline : de 7h à 7h30 : 03 23 70 84 45
Laetitia : de 9h à 9h30 : 03 23 70 31 82

CABINET D'ORTHOPHONISTES

Caroline Carpentier et Gatteau Carine
20, rue de Château-Thierry - Tél. 03 60 38 32 69

PHARMACIE

9, rue de Fère - Tél. 03 23 70 20 54
Du lundi au samedi

VOS COMMERCES À JAULGONNE

ALIMENTATION GÉNÉRALE PROXI

6, rue de Fère - Tél. 03 60 38 13 76
Du lundi au dimanche matin

BOUCHERIE

Eric Schlechtel

11, rue de Fère - Tél. 03 23 70 36 97
Du mardi au dimanche matin

BOULANGERIE

O. Rimlinger

1 bis, pl. de la Mairie - Tél. 03 23 70 20 78
Du lundi au samedi. Fermé le mercredi
après-midi et le dimanche.

LIBRAIRIE/TABACS

"Les Habités"

7, rue de Fère - Tél. 03 23 70 25 01
Du lundi au samedi
(fermé le dimanche)

COIFFEUR

L'Atelier de Julie

18, rue de Fère - Tél. 03 23 84 10 35
Mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi, samedi

PRÊT-À-PORTER FÉMININ

Mam'Zelle Ninie

8, rue de Fère - Tél. 07 69 71 76 62
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

AUTRES

LA POSTE

En mairie

OFFICE NOTARIAL

Notaires AST & CARCELLE
1, rue de Château-Thierry
Tél. 03 23 69 08 60
Du lundi au vendredi

MODES DE GARDE (0 à 3 ans)

MICRO CRECHE

"Graines de Linotte" - Mme Boufatis

ASSISTANTES MATERNELLES

Se renseigner en mairie
Tél. : 03 23 70 24 45

ACTIVITÉS/JEUNES

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Syndicat scolaire
Marina Rollin : 03 23 71 36 02

CENTRE DE LOISIRS (vacances
scolaires) : www.carct.fr
"accueil de loisirs à Jaulgonne"

Toutes les infos
concernant votre commune :



www.jaulgonne.com



Champagne vigneron

CHAMPAGNE

— ALAIN —

NAVARRE

14, rue de la Marne
02850 PASSY-SUR-MARNE
Tél. 03 23 70 35 12
leflorentin@champagne-navarre.fr
www.champagne-navarre.fr

SARL LE FLORENTIN

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Construction

Rénovation

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - GROS ŒUVRE
- RÉNOVATION - ISOLATION -
BÂTIMENT INDUSTRIEL - AGRICOLE ET VITICOLE - CUVERIE

Ganformina
bâtiment

Maçonnerie générale

Z.A. LA CROIX VITARD - 02400 BRASLES
Tél : 03 23 69 60 52
www.ganformina-batiment.com



Boucherie du Centre

Eric Schlechtel

ES

Charcuterie

Fabrication artisanale

Traiteur

Tél. 03 23 70 36 97
11, rue de Fère à Jaulgonne



JT3E

Energie
Electricité
Environnement

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Interphonie Dépannage
Remise en conformité
Chauffage électrique
Borne de recharge véhicule électrique

3, ch. des Grands Clos MÉZY-MOULINS
06 47 16 55 28
sasjt3e@gmail.com www.jt3e.fr



DAVID
MENUISERIE

Menuisier créateur,
expert et engagé

DEPUIS
1957
FABRICANT

FABRICANT
INSTALLATEUR
MENUISERIES EXTÉRIEURES
BOIS - ALU - MIXTE - PVC

FABRICATION LOCALE

www.menuiserie david.com
02310 Villiers-Saint-Denis
03 23 82 18 13



SELARL DE GEOMETRES EXPERTS
Rodolphe CHOLLET
Associés

TRAVAUX FONCIERS - COPROPRIÉTÉS
TOPOGRAPHIE 2D/3D - MAÎTRISE D'ŒUVRE
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Tél. 03 23 83 42 09 - E-mail: contact@chollet-ge.fr